

Mettre Calvin au musée ?

Sarah Scholl

Assemblée générale des AMIDUMIR, MIR lundi 5 juin 2023

La Réforme peut-elle entrer au musée ? La question que j'aimerais traiter ici avec vous est toute simple : comment l'idée est-elle née de créer un musée de la Réforme ? Non pas ce musée-ci précisément, mais ses « ancêtres ». Vous avez sous les yeux le principal d'entre eux : la Salle ami Lullin de la Bibliothèque de Genève, dont vous reconnaissez certainement une partie du matériel, car on le retrouve dans l'actuel Musée international de la Réformation.



Toutes les images illustrant cette conférence sont tirées du site internet du Centre d'iconographie genevoise.

Comment et pourquoi sont nés les ancêtres du MIR ? Pour répondre à cette question, je vais considérer les différentes formes de collections, d'expositions et de musées qui ont été conçus au 19^e siècle¹. Avant le 19^e siècle, le concept même de récolter des artefacts du passé et de les montrer au public n'était que peu présent. Vous connaissez peut-être la fameuse histoire

¹ Cette conférence est tirée de mes travaux sur le sujet, en particulier : Sarah SCHOLL, « Des ancêtres encombrants : reconstitution et mémoire de la Réforme au XIX^e siècle », dans Simon Buttica, Christian Grosse (éd.), *Unité et diversité des Réformes. Du XVI^e siècle à aujourd'hui*, Genève, Labor et Fides, 2018, p. 151-171 ; « “Nous sur notre montagne...” » Les Suisses romands et l'universalisation de la mémoire protestante », *Chrétiens et Sociétés XVI^e-XXI^e siècles, dossier : Les anniversaires de la Réforme*, 23/2016, p. 47-64.

des sermons de Calvin, pris en « sténo » au moment de la prédication et mis au net sur des feuillets. Les manuscrits – 44 volumes tout de même – étaient restés à la Bibliothèque de l'Académie depuis le 16^e siècle. Ils ont été vendus négligemment au début du 19^e siècle « au prix du papier »¹. Et personne ne s'en est même rendu compte dans les institutions jusqu'à ce que des étudiants en théologie ne trouvent certains de ces textes dans une brocante. Ceux qui ont pu être récupérés ont été peu à peu édités à partir de 1936. On peut bien sûr accuser le bibliothécaire négligent, mais l'horreur que suscite pour nous ce geste montre bien le chemin parcouru...

Que s'est-il passé pour que ces témoins du 16^e siècle nous deviennent si précieux ? Que s'est-il passé pour que des collections, des musées, des monuments restituant la mémoire et l'histoire de la Réforme et des Réformateurs, aujourd'hui aussi des Réformatrices, naissent un peu partout en Europe à partir du 19^e siècle ?

Ce n'est pas une question anodine car lorsqu'une communauté se donne son propre musée historique, il est facile d'y voir « simplement » la volonté de faire l'apologie d'une identité, d'une appartenance, de la conforter. C'est le cas en particulier des musées de ville ou des musées nationaux, nés au moment de l'explosion des idéologies patriotiques. Dans le cas d'une personnalité, on peut penser aussi à une démarche hagiographique. C'est un comble par exemple d'avoir fait à Genève une statue de Calvin, lui qui ne voulait pas même une tombe marquée à son nom. Il y a bel et bien un paradoxe. A-t-on voulu canoniser ceux qui avaient détruit les images des Saints ?

Je vous le dis d'emblée, la réalité historique me semble bien plus complexe, et j'espère vous le montrer en explorant l'évolution qui a eu lieu entre 1830 et la Belle Epoque. L'étude des sources nous apprend que les bâtisseurs de monuments, de musées et de statues avaient à Genève bien d'autres buts que de conforter leur identité confessionnelle ou de rendre un culte à Calvin. Leurs relations aux Réformateurs ou faut-il dire leurs sentiments envers les Réformateurs étaient pour le moins ambivalents.

En tout premier lieu, les protestants, les réformés du 19^e siècle étaient très divisés entre eux et en constant débat, tout particulièrement ici à Genève. Au lendemain du séisme révolutionnaire, les protestants se trouvent divisés à la fois politiquement et religieusement. Leur division spirituelle concernait plus ou moins tous les aspects de la vie chrétienne : la théologie, le culte, le rapport entre Eglise, politique et société, mais c'était aussi une querelle d'héritage. Que fallait-il garder du message des Réformateurs ?

Deux citations témoignent du problème. La première date de 1831, elle vient du pasteur et professeur de théologie Jean-Jacques Caton Chenevière. Rationaliste, libéral dira-t-on plus tard, il met en cause le dogme de la trinité et le péché originel, notamment. Pour lui, c'est une nécessité de se détacher de la pensée des Réformateurs et des anciennes confessions de foi : il le formule on ne peut plus clairement :

Croit-on que si Calvin et Luther vivaient de nos jours, ils ne profiteraient aucunement des progrès des sciences, et qu'ils se montreraient de tout point tels qu'on les vit en 1530 ? [...] La foi du Réformé ne doit pas être un héritage qu'il accepte avec les biens de son Père, il doit examiner, juger et comprendre.

Jean-Jacques Caton Chenevière, *Du système théologique de la trinité*,
Genève, Paris, Cherbuliez, 1831, p. VII-VIII.

En toute logique, on devrait trouver un plus grand respect de la pensée des Réformateurs chez les adversaires de Jean-Jacques Caton Chenevière, les protestants dits évangéliques, le courant qui émerge du Réveil, au début du 19^e, et qui se consolide tout au long du siècle. En effet, les évangéliques genevois préservent les croyances trinitaires et mettent en avant l'importance du péché dans la relation des hommes à Dieu, ce qui leur permet de donner une place centrale au salut par la foi et à la grâce. Deux aspects centraux de la Réformation.

Mais sont-ils pour autant d'accord de préserver intact l'héritage des Réformateurs ? La réponse est non. Pour les évangéliques, successeurs du piétisme et du méthodisme, l'individu et sa conversion sont centraux. La religion est une affaire avant tout intérieure, qui touche le cœur de l'individu. Le système de christianisme obligatoire mis en place par Calvin et les autres est donc à l'antithèse de leur idéal d'une Eglise de volontaires, de convertis.

Le pasteur Frank Coulin, dans le cadre du débat genevois sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, nous offre un magnifique exemple de cette distanciation :

C'est de l'union de l'Eglise et de l'Etat, réalisée bien des fois, je le reconnais, dans les proportions d'un monstrueux accouplement, que sont nés les épouvantables massacres de Juifs et de soi-disant hérétiques au moyen âge, l'Inquisition, les interminables et atroces guerres dites de religions, la Saint-Barthélemy, les Dragonnades et jusqu'à ces taches que notre glorieuse Réforme porte à son front, le martyr de Servet par exemple.

Et il poursuit :

[...] La religion de nos pères ! Vous parlez de la religion de nos pères ! Ah ! Il est sûr que si par-là vous entendez leur unité à la fois nationale et religieuse, il faut y renoncer. Nos pères ne toléreraient pas la présence de catholiques dans leurs murs, ils emprisonneraient, ils brûleraient peut-être quelques-uns de ceux qui nous gouvernent, et très certainement quelques-uns de ceux qui enseignent dans notre université.

Frank Coulin, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat à Genève, conférence prononcée le 16 mai 1879 dans la salle de la Réformation à Genève*, Genève, Librairie Cherbuliez et Cie, 1879, p. 6-7 et 21.

Cela se passe de commentaire. Libéraux et évangéliques tombent néanmoins d'accord sur un point : la modernité est fille de la Réforme. Tous considèrent les réformateurs comme leurs pères. « La religion de nos pères. » Libéraux et évangéliques revendiquent pareillement être les « fils » des Réformateurs, tout en reniant des pans entiers de leur héritage.

A partir de là, le procédé est relativement simple : Calvin et Luther sont conçus et mis en scène comme des « héros fondateurs » et non pas comme des références théologiques. Au XIX^e siècle, la mémoire protestante s'organise donc pour faire de la Réforme « le début d'un processus »ⁱⁱ, un point à partir duquel peuvent être déroulées des généalogies qui mènent jusqu'aux choix religieux du présent.

L'histoire – la discipline historique – devient donc la manière la plus consensuelle pour valoriser l'héritage des Réformateurs. De prestigieux noms ouvrent la voie, tels François Guizot, Edgar Quinet ou Jules Michelet, pour le champ français. On peut penser encore à Jean-Henri Merle d'Aubigné, puis à Eugène Choisy à Genève. D'une certaine manière, les livres d'histoire sont les premiers musées du protestantismeⁱⁱⁱ. Des sociétés savantes, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève en 1838, la Société de l'histoire du protestantisme français en 1852, se mettent place dans le but de faire cette histoire^{iv}. Pour cela, les historiens ont besoin de sources, de matériel. Ainsi, les protestants, à la manière d'archéologues, partent

en quête de ce patrimoine. Collectionneurs, éditeurs et historiens conduisent ensemble des entreprises immenses de recherche documentaire dans les papiers du XVI^e siècle, menant à des publications gigantesques, à vocation exhaustive, des écrits des Réformateurs. Telles les *Calvini Opera*.

L'un de ces « archéologues », Albert Rilliet, théologien et historien genevois qui collabore à l'édition des textes de Calvin explique sa démarche dans l'introduction du catéchisme de Calvin, réédité en 1878. Surtout, il dresse un tableau de la situation du protestantisme d'alors :

Aujourd'hui que cette science [la théologie] n'enfante plus guère de grands systèmes dogmatiques & que, là où l'on s'occupe de questions religieuses, on a plus ou moins perdu le goût & le sens des hautes spéculations, **aujourd'hui que les sectateurs du pur calvinisme n'apparaissent plus que comme les rares échantillons d'une espèce disparue**, le premier catéchisme français du Calvin conserve encore, comme document historique & religieux, une incontestable valeur.

Le catéchisme français de Calvin publié en 1537, édité et commenté par Théophile Dufour et Albert Rilliet, Genève: H. Georg, 1878, p. XLV-XLVI.

Albert Rilliet le dit, les calvinistes ont disparu ou quasiment disparu. La vocation de cette édition n'est certainement pas de revitaliser le catéchisme de Calvin, de le remettre en vigueur dans les classes de catéchisme. Non, le but n'est pas d'augmenter le nombre des adeptes de Calvin, qualifiés de sectateurs et classés de manière assez expéditive comme de « rares échantillons d'une espèce disparue ». Le but est bien de donner à voir un document comme témoin d'un passé jugé glorieux, à l'image des merveilleux objets anciens qui se mettent alors à remplir les tout jeunes musées européens.

Au même moment, les Genevois ont effectivement commencé à présenter au public des objets de la Réforme. Il y a une très grande prudence dans cette démarche et toujours beaucoup de résistance à tout ce qui pourrait donner une importance trop grande à la figure même de Jean Calvin. Ceci étant, la Salle de la Réformation (ci-dessous) est créée en 1864 pour le tricentenaire de la mort de Calvin. Elle abrite une première collection, principalement composée de livres, la Bibliothèque Calvinienne, mais aussi d'objets et de tableaux.



40. - GENEVE — La Réformation.

En 1897, la Société du Musée historique de la Réformation en prend la charge. La collection est transférée aux Bastions en 1920, dans la Salle Ami Lullin. Amusante circonstance, cette nouvelle localisation à l'Université nous permet de visualiser – par effet de miroir – la place qu'occupent désormais les souvenirs des Réformateurs dans la cité. Et vous me permettez ce petit moment « hérétique » ...



Les Bastions, comme vous le savez ont deux ailes. La salle Ami Lullin se trouve côté Salève. Lorsque les collections de la Salle de la réformation y arrivent. Il y a déjà, côté Jura, le Museum, le musée d'histoire naturelle, qui s'est installé en 1872.



Vous voyez que quand Rilliet parle d'espèce disparue, il est dans l'air du temps. Calvin et ses collègues réformateurs peuvent rejoindre l'histoire, précisément parce que, pour les hommes du 19^e siècle, le calvinisme n'est plus d'actualité. Il appartient résolument au passé. Place à une théologie libérale ou réveillée et évangélique, selon où l'on se place.

On peut interpréter de la même manière l'apparition, près de 300 ans après la mort de Calvin, d'une pierre, avec une inscription J.C., indiquant sa tombe au cimetière des Rois (ci-dessous). Autrement dit, à partir du moment où il y a davantage de chance que Calvin soit oublié que vénéré, il peut prendre sa place dans l'espace public. La pierre du cimetière des Rois a été posée entre 1835 et 1850, Calvin obtient ensuite, outre la Salle de la Réformation (qui n'est pas directement à son nom), une rue en 1885 (ancienne rue des Chanoines). Sa chaise est exposée dans la cathédrale. Il est ensuite représenté sur le Mur. On va y revenir.



Une tombe, une rue, des monuments, un musée, ses œuvres éditées. Ce qui apparaît au premier abord comme une grande vitalité du Calvinisme n'est en réalité qu'un grand élan mémoriel. Mais ne s'agit-il que de donner à voir des fossiles ou des documents historiques & religieux « d'une incontestable valeur », pour reprendre les mots de tout à l'heure ?

La réponse, à mon avis, est encore une fois non. Les historiens et historiennes nous ont appris depuis longtemps que les événements, les monuments, les ouvrages commémoratif répondaient et répondent à des préoccupations contemporaines, que ce soit à dessein ou à l'insu des protagonistes. Il y a, bien sûr, au 19^e siècle, le problème de l'arrivée des catholiques à Genève. Une partie de cet élan mémoriel est donc identitaire et pour tout dire, anticatholique. Je pourrais en dire beaucoup plus car j'ai longuement étudié cette question, nous pourrions y revenir dans la discussion. Mais il n'y a pas que ça. Olivier Fatio, dans son analyse du jubilé de 1835, explique qu'il s'agissait pour les pasteurs, je le cite, « de faire comprendre aux protestants genevois que le passé leur appartient, et surtout que ce passé est exactement l'idéologie nécessaire pour participer aux progrès à venir »^v. La formule est très parlante.

C'est exactement le même processus qui se répète tout au long du siècle. Les protestants cherchent un chemin. Ils regardent vers le passé pour s'orienter dans un monde qui change à très grande vitesse. Le plus sûr témoin de cette quête arrive au début du 20^e siècle : c'est le Monument international de la Réformation, le Mur^{vi}.



Sa monumentalité et son austérité (apparente) sont sources de beaucoup de malentendus. Lorsqu'on fait précisément l'histoire du monument, de sa conception, puis qu'on analyse ce qu'il raconte, on voit que le monument avait pour but d'être un musée de la Réforme à ciel ouvert. C'est-à-dire d'expliquer la Réforme et ses conséquences à tous ses visiteurs. Le monument a été conçu par le professeur et historien Charles Borgeaud, comme une leçon de chose. C'est donc avant tout un instrument pédagogique, destiné – théoriquement – aussi bien aux protestants qu'aux catholiques. Sa complexité l'a rendu un peu illisible, malheureusement, mais cela n'empêche pas de restituer l'intention de départ.

Le but n'était pas de célébrer Calvin, mais son œuvre, comprise dans un sens très large et très politique d'« œuvre d'émancipation » et dont Genève est considérée comme le berceau. Outre les personnages choisis pour figurer au centre – Farel, Calvin, Bèze et Knox –, le Monument est imaginé pour commémorer « les hommes d'épée, les hommes d'Etat qui ont

préparé ou assuré à l'Europe le triomphe des libertés modernes sur l'absolutisme des temps passés, et, au-delà de l'Atlantique, les "Pères pèlerins", fondateurs de la démocratie américaine »^{vii} : Gaspard de Coligny pour la France, Guillaume le Taciturne pour les Pays-Bas, Olivier Cromwell pour l'Angleterre, Etienne Bocksay pour la Hongrie, Frédéric Guillaume de Brandebourg pour l'Allemagne et Roger Williams pour les Etats-Unis. Ce dernier a fondé en Amérique une colonie appliquant de manière très avant-gardiste la Séparation de l'Eglise et de l'Etat^{viii}. Les bas-reliefs complètent ce récit généalogique : la signature de l'Edit de Nantes en 1598 ; l'arrivée des Père pèlerins (puritains) en Amérique en 1620, le *Bill of Rights* anglais de 1689.

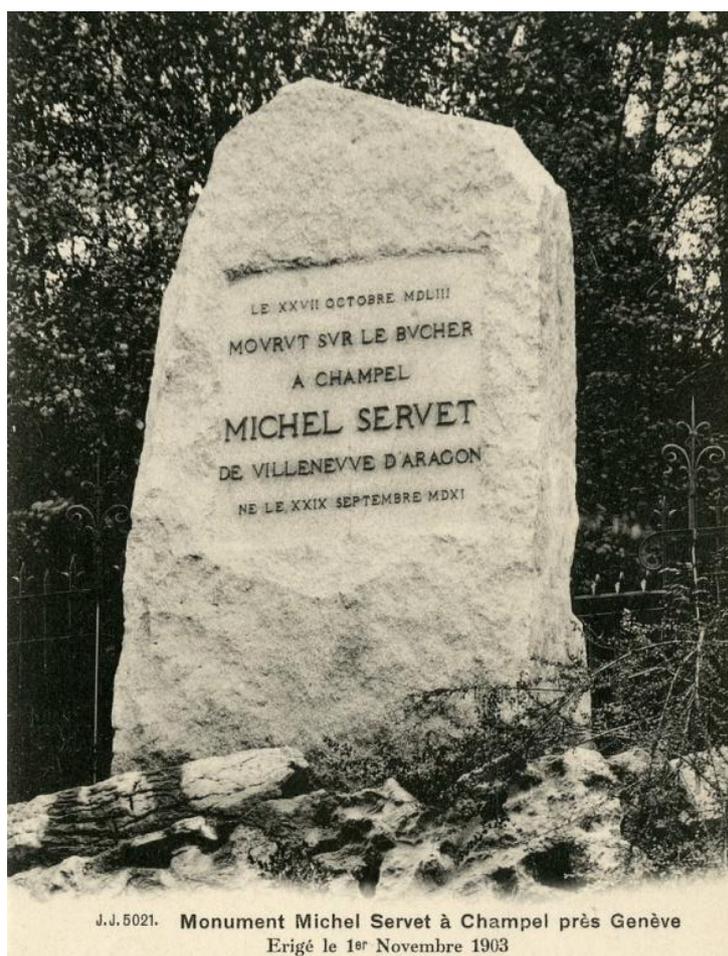
Les quatre personnages centraux ne sont donc qu'une toute petite partie d'un ensemble qui raconte principalement une histoire : celle de la tolérance, de la liberté religieuse et des droits humains.

Ce récit utilisé par Charles Borgeaud est alors très répandu dans la production historique protestante sur les origines de la Réforme. Il implique de considérer certains éléments au détriment d'autres aspects, tels l'intransigeance des Réformateurs, leur violence aussi et les mesures guerrières ou de police qu'ils demandent pour faire respecter un ordre social considéré comme réformé. Cette histoire choisit donc les éléments les plus parlants afin de fabriquer un lien entre les débuts du 16^e siècle et les valeurs du 19^e siècle. Pour prendre un exemple, le retour à la Bible (*Sola Scriptura*) est compris comme la raison du développement de l'instruction et de l'essor des peuples. De là, la Réforme est conçue comme la mère de la démocratie ou de l'idée républicaine, ainsi que la matrice de toutes les libertés (liberté de conscience et de culte, droits individuels).

Pour pouvoir faire de la Réforme la mère de la tolérance religieuse, les protestants ont dû réintégrer dans l'histoire officielle de la Réforme ceux qui en avaient été bannis, généralement de manière très violente : les anabaptistes, les puritains et les piétistes, en particulier. Ils ont aussi été amenés à faire une place aux personnes victimes de l'intolérance des Réformateurs. Ainsi Michel Servet, exécuté à Genève en 1553 pour avoir mis en question le dogme de la trinité, fut l'objet d'une attention particulière.

Les différents protagonistes considèrent en effet comme un préalable indispensable de régler la question de la mémoire du supplice de Michel Servet, brûlé vif pour ses idées^{ix}. Son histoire, utilisée à la fois par les catholiques et par les libres penseurs, fait en effet barrage à tout discours positif sur la Réforme. Il est alors décidé d'élever une stèle à Champel. Le théologien protestant et historien français Emile Doumergue, biographe de Calvin, est l'un des moteurs de cette prise en charge mémorielle du problème. Dans un discours de juin 1903, il explique ainsi l'importance d'ériger un monument à Servet : « Désormais à tous les reproches de la Libre Pensée, invoquant le bûcher de Servet, on pourra opposer le bloc expiatoire de Champel et répondre : "Ce supplice, cet acte d'intolérance, le protestantisme tout entier le renie" »^x.

Une stèle est donc élevée et inaugurée à Champel, sur l'emplacement du bûcher, portant une inscription, décidée après moult tergiversations et qui dit le besoin des contemporains de trier dans l'héritage réformé :



Fils respectueux et reconnaissant de Calvin, notre grand réformateur, mais **condamnant une erreur qui fut celle de son siècle et fermement attachés à la liberté de conscience selon les vrais principes de la Réformation et de l'Évangile**, nous avons élevé ce monument expiatoire le XXVII octobre MCMIII. 27 octobre 1903.

Dans le même sens, de nouvelles figures émergent, au côté des Réformateurs, pour porter l'identité réformée. C'est le cas de Sébastien Castellion, pourfendeur de la peine de mort pour les hérétiques, défenseur de Servet. Il affirme : Tuer un homme ce n'est pas défendre une idée, c'est tuer un homme. Il n'a pas eu sa place sur le Mur, mais il aura rapidement des travaux historiques. On doit par exemple au protestant Ferdinand Buisson, qui est l'un des pères de l'école laïque française, d'avoir produit en 1892 une étude historique sur Castellion, montrant que l'idée de tolérance était présente dès le 16^e siècle dans le camp protestant.^{x1}

Cette manière de faire est loin d'être évidente. En réalité, elle est très novatrice. Rassembler en une même histoire les persécuteurs et les persécutés est très rare dans les dispositifs mémoriels. On voit d'ailleurs la différence d'échelle entre les monuments genevois. Néanmoins, la conscience du problème est là. Elle a permis aux protestants des 19^e et 20^e siècles de relier leur histoire religieuse à celle de la modernité occidentale. En mobilisant à la fois Calvin et Castellion, à la fois l'histoire institutionnelle de la Réforme et celle des communautés radicales, comme les anabaptistes ou les puritains, les protestants ont fait de leurs ancêtres, tous les ancêtres du 16^e siècle, les pères de la modernité occidentale.

Nous ne nous sommes pas concertés, mais les scénographes du MIR ont eu la gentillesse de ne pas me faire mentir, en reprenant cette fantastique innovation historiographique, notamment dans la salle Calvin du Musée !

Pour conclure, je dirai que ce voyage aux origines des musées nous a montré que, depuis le 19^e siècle, mettre Calvin au musée n'est ni une manière de le canoniser ni une façon de le mettre en vitrine comme un fossile. Mettre Calvin au Musée est à la fois une mise à distance et une mise à disposition. Les créateurs de salles d'expositions du 19^e siècle s'assurent que les Réformateurs, sous leurs vitrines, ne vont plus réimposer un ordre religieux et moral intransigeant et incompatible avec la rationalité contemporaine. Mais ils les rendent disponibles aux yeux du public ; leur histoire ne sera pas oubliée. De leur côté, les éditions critiques savantes et les bibliothèques rendent toutes ces sources du 16^e siècle accessibles aux chercheurs. De ce fait, les réformateurs fournissent matière à réflexion, à réélaboration. Et, en effet, la pensée de Calvin nourrira la théologie dialectique par exemple, celle de Karl Barth, qui parcourt tout le 20^e siècle. Les débats sur la tolérance, quant à eux, permettront de réfléchir à l'élaboration de systèmes laïcs pour les sociétés pluralistes du 20^e siècle.

Ainsi, si je devais résumer en une formule le processus à l'œuvre aux 19^e et 20^e siècles : je dirais qu'il s'agissait de regarder le passé pour construire l'avenir. Et c'est tout le bien que je souhaite aux projets du 21^e siècle.

Je vous remercie.

ⁱ Voir <https://www.unige.ch/theologie/calvin-sermons/sermons> (consulté le 01.09.2023).

ⁱⁱ Olivier FATIO, « Quelle Réformation ? Les commémorations genevoises de la Réformation à travers les siècles », *Revue de théologie et de philosophie*, 118, 1986, p. 111-130, citation p. 119.

ⁱⁱⁱ Sur le sujet : Philippe JOUTARD (éd.), *Historiographie de la Réforme*, Neuchâtel, Delachaux et Niestle, 1977 ; Paul VIALLANEIX, « Michelet, Quinet et la légende protestante », dans André ENCREVÉ, et Michel RICHARD (éd.), *Actes du colloque "Les protestants dans les débuts de la troisième République" : 1871-1885*, supplément au *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (t. 125), Paris, SHPF, 1979, p. 79-89 ; Bernard LESCAZE, « Figures et fonctions de la Réforme chez les historiens genevois du XIX^e siècle », *BSHAG*, 2013/43 (2015), p. 27-35. Pour plus d'éléments sur le rôle de l'histoire dans l'identité protestante, voire notamment Patrick CABANEL, *Les protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Bruxelles, Editions complexe, 2000, p. 23-40 et Yves BIZEUL, *L'identité protestante*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, en particulier p. 78ss.

^{iv} Sarah SCHOLL, « Mémoires d'un lieu d'histoire. La SHPF vu au travers de ses commémorations (1877-2002) », dans Philip BENEDICT, Hugues DAUSSY et Pierre-Olivier LÉCHOT (éd.), *L'identité huguenote. Faire mémoire et écrire l'histoire (XVI^e-XXI^e siècle)*, Genève, Droz, 2014, p. 487-500 ; « Un toast à la patrie. Les jubilés de la SHAG ou le récit de soi d'une société savante », dans Marco CICCHINI et Sarah SCHOLL (éd.), *L'historien et l'archéologue dans la cité. Actes du colloque à l'occasion des 175 ans de la SHAG*, *BSHAG*, 2013/43 (2015), p. 18-26.

^v Olivier FATIO, « Quelle Réformation ?... », *op. cit.*, p. 119.

^{vi} Luc WEIBEL, *Le monument*, Genève, Zoé, 1994 ; Antony ARDIRI, *Les enjeux du souvenir. Calvin et les jubilés de Genève en 1909*, Genève, SHAG, 2017.

^{vii} Charles BORGEAUD, « Le Monument international de la Réformation », dans Charles BORGEAUD, *Pages d'histoire nationale, avec une bibliographie des travaux de l'auteur. Recueil publié par la Faculté de droit de Genève*, Genève, Georg & Co, 1934, p. 355-370, citation p. 359.

^{viii} [Guillaume FATIO], *Monument international de la Réformation à Genève*, Genève, Impr. Atar, [1909].

^{ix} Valentine ZUBER, « Servetus vs. Calvin : A battle of monuments during the secularization of the French Third Republic », in Johan DENIET, Herman PAUL, Bart WALLET (éd.), *Sober, Strict, and Scriptural: Collective Memories of John Calvin, 1800-2000*, Leyden-Boston, Brill, 2009, p. 167-194 ; Valentine ZUBER, *Les conflits de la tolérance. Michel Servet entre mémoire et histoire*, Paris, Honoré Champion, 2004.

^x BGE, Département des manuscrits, Ms. fr. 5802, f. 151-152. Cité par Antony Ardiri, *op. cit.*, p. 68.

^{xi} Ferdinand Buisson, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre (1515-1563). Etude sur les origines du protestantisme libéral français*, Paris, Hachette, 1892.